

### Nominations

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Administrateur du diocèse de Québec, ont été nommés :

Mr l'abbé U. Brunet, vicaire à St-Roch de Québec ;

Mr l'abbé P. Godbout, vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec ;

Mr l'abbé A. Boilard, vicaire à St-Thomas de Montmagny ;

Mr l'abbé Eug. Hudon, vicaire à St-Laurent.

B.-PH. GARNEAU, *Ptre, Secrétaire.*

Arch. de Québec, 23 novembre, 1897.

## HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

(Suite)

On y voit de temps à autre certains désordres qui font gémir sans doute ; mais on est surpris encore de ne pas les voir se renouveler plus souvent, quand on considère les occasions multipliées de désordres qui existent dans la paroisse, les unes habituellement, les autres par accident.

Au nombre de ces occasions de désordres, sont les différents chantiers établis dans la paroisse, et qui y attirent nécessairement des gens dont les mœurs sont plus qu'équivoques, des gens sans religion, et qui n'en observent pas les devoirs, des personnes enfin dont la compagnie et la société produisent nécessairement ce qu'on doit en attendre : *cum perverso perverteris.*

Une autre cause de désordres, c'est la multitude des cabarets dont le nombre n'était pas moins de dix ou onze en 1829 (1) la paroisse du Cap-Santé étant d'abord un lieu de passage et de relais pour les voyageurs, il est devenu nécessaire qu'il y eût plusieurs maisons destinées pour les recevoir ; mais cette nécessité servant de prétexte à la cupidité, les a fait multiplier au delà du vrai besoin. Cette multitude de cabarets offre à ceux qui sont déjà adonnés à la boisson des occasions trop faciles, pour qu'ils n'en profitent pas ; et à ceux qui n'en ont pas encore formé l'habitude, des occasions bien dangereuses de la contracter.

Il y a des ivrognes dans la paroisse ; cependant le nombre

(1) Il n'y en a plus un seul depuis longtemps.

(L'abbé D. G.)